

Post-Secondary Education, Training and Labour /
Éducation postsecondaire, Formation et Travail
P.O. Box / C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Date : May 26, 2010 / Le 26 mai 2010

To / À : Dr. H.E.C. (Eddy) Campbell, President and Vice-Chancellor, UNB
Dr. Robert Campbell, President and Vice-Chancellor, MTA
Mr. Dennis Cochrane, President and Vice-Chancellor, STU
Monsieur Yvon Fontaine, recteur, U de M
Monsieur Yves Chouinard, directeur général, CCNB
Mr. Bill Best, Executive Director, NBCC

From / De : Mr. Byron James

Copy / Copie : Madame Liane Roy, sous-ministre adjointe, ÉPS
Ms. Brenda McCavour, Director, PSE Transformation

Subject / Objet : **Summary of discussions – PSE Advisory Forum**
Résumé des discussions – Comité consultatif sur l'ÉPS

Several of you asked for a summary of the discussions that took place at Post-Secondary Education Advisory Forum meetings to share with your faculty, staff, senior administration, etc.

Plusieurs de vous ont demandé un résumé des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du Comité consultatif sur l'éducation postsecondaire pour partager avec votre faculté, personnel, cadres supérieurs, etc.

Attached please find a brief outline of our discussions, focusing on our priorities and actions to date.

Veillez trouver ci-joint un aperçu de nos discussions qui se concentrent sur nos priorités et actions à ce jour.

Original signed by/originale signée par

Byron James
Deputy Minister/Sous-ministre

Encl./p.j.

New Brunswick PSE Advisory Forum – Summary of Discussions 2008-2010

May 2010

The New Brunswick Post-Secondary Education (PSE) Advisory Forum was established in November, 2008 in response to one of 33 recommendations in *Be inspired. Be ready. Be better. The Action Plan to Transform PSE in New Brunswick*; specifically, Action 27 recommended establishing a New Brunswick presidents' council.

The Forum is chaired by Byron James, Deputy Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour (PETL) and is made up of the presidents of the four public universities, the executive-director of NBCC, the executive-director of CCNB, and Liane Roy, Assistant Deputy Minister of the Post-Secondary Education Division in PETL. NBCC and CCNB will be represented by their respective presidents, once appointed.

As of May 2010, the Forum has held 8 meetings and is scheduled to meet next in July, 2010. In its initial meetings, members agreed that the Forum would provide an excellent opportunity for collaboration and discussion. Many of the recommendations in *The PSE Action Plan* require more in-depth consultation with community colleges and universities. The NB PSE Advisory Forum has led to a better understanding of post-secondary education issues by government and its public post-secondary education partners.

Initially, members reviewed *The PSE Action Plan* and reached agreement on five priorities:

- Accessibility (Actions 3-5)
- Credit Transfer (Action 7)
- Graduate Studies and Research (Actions 8, 9 and 21)
- Collaboration (IALTs and CALTs) (Action 23)
- International Education (Action 26)

Following is a short summary of what has taken place for each priority since 2008.

Accessibility

Actions include:

- investing a total of \$7 million in funding over two fiscal years to help post-secondary education institutions undertake a variety of projects that will improve access and services to under-represented groups including students with special needs, Aboriginal

students, first generation students, and low-income earners;

- investing a total of \$1 million of that amount to increase access to post-secondary education for low-income earners as part of the provincial government's commitment in [Overcoming Poverty Together: The New Brunswick Economic and Social Inclusion Plan](#);
- investing more than \$1 million to recruit Aboriginal New Brunswickers to pursue post-secondary education and to provide services for Aboriginal students attending post-secondary education to help ensure their success. PETL is providing this financial support for the recruitment and retention of Aboriginal students at the University of New Brunswick; St. Thomas University; NBCC campuses in Fredericton/Woodstock, Moncton and Miramichi; the Université de Moncton; and the New Brunswick College of Craft and Design;
- providing free academic upgrading courses at CCNB in French through traditional classroom delivery and at NBCC in English using a blended delivery model that includes a comprehensive orientation, online content delivery, email and telephone support, and regularly scheduled evening tutorial sessions at multiple sites throughout NB.

The Department hired the Aboriginal consulting firm of Han Martin Associates to assist with the development of an action plan to increase Aboriginal participation in post-secondary education. The process included engagement with Aboriginal leaders; the formation of a Steering Committee to assist in the overall process; production of an environmental scan focusing on trends, opportunities and best practices; and organizing a community dialogue session to feed into the action planning process. This is part of the effort to help address Action #4: “increasing participation of Aboriginals and other underrepresented groups” outlined in *Be inspired. Be ready. Be better. The Action Plan to Transform Post-Secondary Education in New Brunswick* and also Action #5: “better preparing students for post-secondary success” as it pertains to Aboriginal students. A draft document containing 62 recommendations, with 10 priority actions, was submitted to PETL in April 2010.

Also in 2009-10, PETL set up an interdepartmental committee with the Department of Education to focus on how to better prepare students for PSE success. The Department met with university vice-presidents and senior college officials on several occasions to enhance collaboration and discussion and improve communication between PETL and NB’s publicly-funded post-secondary education institutions.

Credit Transfer

PETL, in collaboration with universities and colleges, is working to make credit transfer easier between post-secondary institutions. The focus for 2009-10 was to build a strong working relationship with existing PSE representatives and their respective institutions with an emphasis on three key priorities: investing over \$200,000 to develop a web portal, establishing a

provincial committee on admissions and transfer, and working with PSE institutions to pursue several pilot credit transfer projects from college to university in Nursing, Engineering and Business programming areas.

Also, all NB PSE institutions signed the Atlantic Credit Transfer Agreement and it was officially “launched” at the CAMET meeting Sept. 24-25, 2009 in Newfoundland.

Graduate Studies and Research

During 2009-2010, the existing Steering Committee on Post-Secondary Research evolved into the provisional Graduate Studies and Research Council of New Brunswick. It was agreed that it would be co-chaired by l’Université de Moncton and the University of New Brunswick, and two sub-committees were created to focus on the development of two graduate schools, an Anglophone school to be led by the University of NB and a francophone school to be led by l’Université de Moncton and on the development and implementation of a strategy to enhance research capacity in New Brunswick.

Efforts in 2009-2010 focused on the selection of consultants to undertake three studies and on providing input to their work once underway; in 2010-11, the Council will formalize its structure and terms of reference and focus on the findings of the studies. The terms of reference for a provincial strategy to enhance research capacity were developed, and the firm of Hickling, Arthurs and Low was selected, with a final report due in early fall, 2010. The terms of reference were developed for a study to determine how best to create a francophone graduate school; the consultant, Mr. Truong Vo-Van, was selected, and the report was tabled in March, 2010. The terms of reference were also developed for a study to determine how best to create an Anglophone graduate school, with Ms. Gwendolyn Davies selected as the consultant; the report was tabled in March, 2010.

Also in 2009-10, universities were provided with \$500,000 to support start-up activities for the Graduate Schools of New Brunswick.

Collaboration

In an effort to boost applied learning opportunities and respond quickly to changing employment opportunities, informal regional partnerships were established at the community level among universities, colleges and community stakeholders to focus on learning needs. These collaborative groups provide a mechanism to respond quickly to changing labour market needs and to do more with existing education and training resources.

PETL awarded over \$500,000 in 2009-10 to regional collaborative groups in New Brunswick to focus on skills upgrading needs within each region, shorter on-site courses and training opportunities, part-time advanced certificates and diplomas, applied degrees in selected areas (with the support of local universities and colleges), and smart technology and online learning and training. To date, meetings have been held in all six regions of the province: Edmundston, Southeast NB, Southwest NB, Northeast NB, Central NB and the Miramichi region.

International Education

To increase the number of international students, a working group representing post-secondary universities, colleges and K-12 was created, currently chaired by MTA, to review issues in International Education (IE) and assist in the development of an IE Action Plan. Several meetings were held in 2009, with the latest meeting held on April 28, 2010.

PETL hired the consulting firm of NordSud.org to develop an international post-secondary education strategy for New Brunswick. The consultants were mandated by the Department to create a 5-year strategy for NB, a 2-year action plan for PETL, an implementation model with associated costs and timeline, and a communications plan. Their framework focuses on five areas: recruitment of international students, internationalization of programs and curricula, student and staff mobility, distance and offshore delivery of New Brunswick educational products and services, and international projects and contracts in the education field, with an emphasis on recruitment and mobility. The work is due for completion by May 31, 2010.

As well, in 2009-10, PETL provided \$450,000 in funding to universities and community colleges to support several short-term international education projects.

Other Issues

Many issues have been discussed in this Forum to date and many more will be raised as we move forward. For example, there has been much interest expressed concerning the parameters of a multi-year funding approach for universities. Such a document would have several advantages for both institutions and government. For universities, it would provide stable funding over several years that would allow them to plan more effectively in the long term. At the same time, it would allow government to work closely with universities to align shared priorities and to help ensure that as partners, universities and government would become even more responsive in addressing the socio-economic needs and expectations of all New Brunswickers.

Forum consultatif sur l'EPS au Nouveau-Brunswick – résumé des discussions, de 2008 à 2010

Mai 2010

Le Forum consultatif sur l'éducation postsecondaire (EPS) au Nouveau-Brunswick a été établi en novembre 2008 pour donner suite à l'une des 33 recommandations énoncées dans *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur. Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick*; en particulier, la mesure n° 27 a recommandé d'établir un conseil des recteurs du Nouveau-Brunswick.

Présidé par Byron James, le sous-ministre d'Éducation postsecondaire, de Formation et du Travail (MEPFT), le Forum est composé des recteurs des quatre universités publiques, du directeur général du NBCC, du directeur général du CCNB et de Liane Roy, sous-ministre adjointe de la Division de l'éducation postsecondaire au MEPFT. Le NBCC et le CCNB seront représentés par leurs présidents respectifs, après qu'ils auront été nommés.

En date de mai 2010, le Forum a tenu 8 réunions et devrait tenir sa prochaine réunion en juillet 2010. Au cours des réunions initiales, les membres ont convenu que le Forum offrirait une excellente possibilité de collaboration et de discussion. Pour bon nombre des recommandations énoncées dans *Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire*, il faut pousser la consultation auprès des collèges communautaires et des universités. Le Forum consultatif sur l'EPS au Nouveau-Brunswick a contribué à une meilleure compréhension des enjeux entourant l'éducation postsecondaire par le gouvernement et ses partenaires de l'éducation postsecondaire publique.

Au départ, les membres ont examiné *Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire* et se sont entendus sur cinq priorités :

- l'accessibilité (mesures n°s 3 à 5);
- le transfert des crédits (mesure n° 7);
- les études supérieures et la recherche (mesures n°s 8, 9 et 21);
- la collaboration (IAAF et CAAF) (mesure n° 23);
- l'éducation internationale (mesure n° 26).

Voici un bref résumé de ce qui a été accompli pour chaque priorité depuis 2008.

Accessibilité

Parmi les mesures prises, mentionnons :

- l'investissement total de 7 millions de dollars sur deux années financières pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire à entreprendre divers projets qui amélioreront l'accès et les services offerts aux groupes sous-représentés, dont les étudiants ayant des besoins spéciaux, les étudiants autochtones, les étudiants de la première génération et les personnes à faible revenu;
- l'investissement total de 1 million de dollars de ce montant pour accroître l'accès des personnes à faible revenu à l'éducation postsecondaire dans le cadre de l'engagement que le gouvernement provincial a pris dans [Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick](#);
- l'investissement de plus de 1 million de dollars pour recruter des Autochtones au Nouveau-Brunswick afin de les amener à poursuivre leur éducation postsecondaire et offrir des services aux étudiants autochtones qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire pour les aider à garantir leur succès. MEPFT offre ce soutien financier pour le recrutement et la rétention des étudiants autochtones à l'Université du Nouveau-Brunswick; à l'Université St. Thomas; aux campus du NBCC à Fredericton, Woodstock, Moncton et Miramichi; à l'Université de Moncton; et au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick;
- l'offre gratuite de cours de récupération scolaire au CCNB en français par la prestation de cours supplémentaires et au NBCC en anglais à l'aide d'un modèle de prestation hybride qui comprend une orientation complète, la prestation du contenu en ligne, un soutien par courrier électronique et par téléphone, et des séances de tutoriel prévues régulièrement à plusieurs sites au Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a retenu les services du cabinet d'experts-conseils autochtone, Han Martin Associates, pour aider à élaborer un plan d'action afin d'accroître la participation des Autochtones à l'éducation postsecondaire. Le processus a comporté la mobilisation des dirigeants autochtones; la formation d'un comité directeur pour aider dans le processus global; la production d'une analyse de l'environnement axée sur les tendances, les possibilités et les pratiques exemplaires; et l'organisation d'une séance de dialogue communautaire pour contribuer au processus d'établissement du plan d'action. Ces mesures se sont inscrites dans le cadre des activités visant à donner suite à la mesure n° 4 : « accroître la participation des Autochtones et des autres groupes sous-représentés » qui est énoncée dans *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur. Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick* et également à la mesure n° 5 : « Mieux préparer les étudiants afin qu'ils réussissent leurs études postsecondaires » en ce qui concerne les étudiants autochtones. La

version préliminaire d'un document contenant 62 recommandations, dont 10 mesures prioritaires, a été soumise au MEPFT en avril 2010.

De même en 2009-2010, MEPFT a constitué un comité interministériel avec le ministère de l'Éducation afin de se concentrer sur les moyens de mieux préparer les étudiants afin qu'ils réussissent leurs études postsecondaires. Le Ministère a rencontré les vice-recteurs des universités et les cadres supérieurs des collèges à plusieurs occasions pour améliorer la collaboration et les discussions et améliorer les communications entre MEPFT et les établissements d'enseignement postsecondaire publics au Nouveau-Brunswick.

Transfert des crédits

En collaboration avec les universités et les collèges, MEPFT travaille afin de faciliter le transfert des crédits entre les établissements postsecondaires. Il s'est concentré en 2009-2010 sur l'établissement d'une relation de travail étroite avec les représentants de l'EPS existants et leurs établissements respectifs, en mettant l'accent sur trois priorités principales : investir plus de 200 000 \$ afin d'élaborer un portail Web, établir un comité provincial sur les admissions et le transfert, et collaborer avec les établissements d'EPS afin de mener plusieurs projets pilotes relatifs au transfert de crédits des collèges aux universités dans les programmes de soins infirmiers, de génie et d'affaires.

De même, tous les établissements d'EPS au Nouveau-Brunswick ont signé l'Accord de l'Atlantique sur le transfert de crédits qui a été « lancé » officiellement lors de la réunion des 24 et 25 septembre 2009, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Études supérieures et recherche

Durant 2009-2010, le Comité directeur sur la recherche postsecondaire existant a évolué pour devenir le Conseil provisoire du Nouveau-Brunswick sur les études supérieures et la recherche. Il a été convenu que le Conseil serait coprésidé par l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick, et deux sous-comités ont été formés pour se concentrer sur la mise sur pied de deux écoles d'études supérieures, soit une école anglophone dirigée par l'UNB et une école francophone dirigée par l'Université de Moncton, ainsi que sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour améliorer la capacité de recherche au Nouveau-Brunswick.

En 2009-2010, les efforts ont porté sur la sélection d'experts-conseils pour entreprendre trois études et sur la fourniture de commentaires sur leur travail une fois en cours; en 2010-2011, le Conseil officialisera sa structure et son mandat et se concentrera sur les constatations de ces études. Il y a eu élaboration du cadre de référence d'une stratégie provinciale afin d'améliorer la capacité de recherche, et le cabinet d'experts-conseils Hickling,

Arthurs and Low a été sélectionné. Un rapport final doit être présenté au début de l'automne 2010. Le cadre de référence a été élaboré pour une étude visant à déterminer le meilleur moyen de créer une école d'études supérieures francophone; l'expert-conseil, M. Truong Vo-Van, a été choisi, et le rapport a été déposé en mars 2010. Le cadre de référence a été élaboré également pour une étude visant à déterminer le meilleur moyen de créer une école d'études supérieures anglophone. M^{me} Gwendolyn Davies a été choisie comme experte-conseil ; le rapport a été déposé en mars 2010.

De même, en 2009-2010, les universités ont reçu 500 000 \$ pour appuyer des activités de lancement ayant trait aux écoles d'études supérieures du Nouveau-Brunswick.

Collaboration

Afin de stimuler les possibilités d'apprentissage appliqué et de réagir rapidement à l'évolution des perspectives d'emploi, des partenariats régionaux informels ont été établis au niveau communautaire entre les universités, les collèges et les intervenants communautaires pour mettre l'accent sur les besoins en apprentissage. Ces groupes de collaboration offrent un mécanisme pour réagir rapidement à l'évolution des besoins du marché du travail et pour tirer un meilleur parti des ressources existantes en éducation et en formation.

MEPFT a versé plus de 500 000 \$ en 2009-2010 aux groupes de collaboration régionaux au Nouveau-Brunswick afin de se concentrer sur les besoins en perfectionnement des compétences dans chaque région, des cours et des possibilités de plus courte durée sur place, des certificats et des diplômes supérieurs à temps partiel, des diplômes appliqués dans certains domaines (avec le soutien des universités et des collèges locaux), ainsi que sur la technologie intelligente et l'apprentissage et la formation en ligne. Jusqu'à présent, des réunions ont eu lieu dans les six régions de la province : Edmundston, le Sud-Est, le Sud-Ouest, le Nord-Est, le centre et la Miramichi.

Éducation internationale

Pour accroître le nombre d'étudiants internationaux, un groupe de travail formé de représentants des universités, des collègues et du système de la M à la 12^e année a été mis sur pied. Présidé actuellement par l'Université Mount Allison, il a pour objet d'examiner les enjeux se rattachant à l'éducation internationale et d'aider à l'élaboration d'un plan d'action pour l'éducation internationale. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2009, et la dernière réunion s'est tenue le 28 avril 2010.

MEPFT a fait appel aux services du cabinet d'experts-conseils NordSud.org afin d'élaborer une stratégie relative à l'éducation postsecondaire internationale pour le Nouveau-Brunswick. Le Ministère a confié aux experts-conseils le mandat d'élaborer une stratégie quinquennale pour le Nouveau-Brunswick, un plan d'action sur deux ans pour MEPFT, un modèle de mise en œuvre assorti des coûts et d'un calendrier, et un plan de communications. Le cadre de travail des experts-conseils est axé sur cinq aspects : le recrutement des étudiants internationaux, l'internationalisation des programmes et des programmes d'études, la mobilité des étudiants et du personnel, la fourniture à distance et à l'étranger des produits et des services éducatifs du Nouveau-Brunswick, ainsi que les projets et les contrats internationaux dans le domaine de l'éducation, en mettant l'accent sur le recrutement et la mobilité. Le travail devrait prendre fin d'ici le 31 mai 2010.

De même en 2009-2010, MEPFT a versé 450 000 \$ aux universités et aux collèges communautaires pour appuyer plusieurs projets d'éducation internationale à court terme.

Autres enjeux

Le Forum a discuté de nombreux enjeux jusqu'à présent, et bien d'autres seront soulevés pendant que nous poursuivons notre travail. Par exemple, beaucoup d'intérêt a été manifesté à l'égard des paramètres d'une approche de financement pluriannuel pour les universités. Un tel document aurait plusieurs avantages tant pour les établissements que pour le gouvernement. Dans le cas des universités, cette approche offrirait un financement stable sur plusieurs années, qui leur permettrait de planifier avec plus d'efficacité à long terme. En même temps, le gouvernement serait en mesure de travailler étroitement avec les universités pour harmoniser les priorités partagées et pour aider à s'assurer que, en tant que partenaires, les universités et le gouvernement seraient encore plus réceptifs afin de répondre aux besoins socioéconomiques et aux attentes de tous les gens du Nouveau-Brunswick.